


- 10% pour les membres

**artos**

association professionnelle

appelle le bureau pour avoir le code:  
021 621 80 60

**LASERWORLD**   
ACADEMY

## Formation d'expert en laser show

Si un laser de classe 1M, 2M, 3R, 3B ou 4 est utilisé lors d'une manifestation en Suisse, l'opérateur doit avoir suivi la formation d'expert requise !

Cette qualification technique est déclinée sur deux niveaux :

### 1. Validation de compétence selon O-LRNIS

Le certificat de compétence peut être obtenu en suivant une formation d'une journée et en passant l'examen. Il permet de réaliser des spectacles laser sans irradiation du public.

### 2. Attestation de compétence selon O-LRNIS

Le certificat de compétence peut être acquis en suivant une formation de quatre jours et en passant l'examen. Elle qualifie la personne pour réaliser des spectacles laser avec et sans irradiation du public.

La personne titulaire d'une **Validation** de compétences peut également réaliser un spectacle laser **avec irradiation du public** si une personne possédant une **Attestation** de compétence a préparé et mis en service l'installation, et a correctement instruit le titulaire de la validation de compétences.

Centre d'examen agréé  
pour les validations et les  
attestations de compétence  
pour les événements avec  
rayonnement laser



<https://www.formation-laser.ch>



**Qui a besoin de suivre cette formation ?**

Toute personne qui souhaite exploiter un laser de classe 1M, 2M, 3R, 3B ou 4 en Suisse dans le cadre d'un événement impliquant des rayonnements laser.

**Une autorisation est-elle nécessaire pour effectuer un show laser en Suisse ?**

Non, mais toute utilisation de lasers, y compris les classes 1 et 2, doit être annoncée via le portail de déclaration de l'OFSP.

**Le cours allemand „Laserschutzbeauftragter“ est-il reconnu ?**

Non, les cours de „Responsable de la sécurité laser“ dispensés en Allemagne, en Autriche ou dans d'autres pays ne sont pas suffisants pour les événements impliquant des rayonnements laser.

**Les cours de formation et les examens sont-ils reconnus par l'OFSP ?**

OUI, Laserworld (Switzerland) AG est répertorié comme centre d'examen officiellement reconnu dans l'ordonnance correspondante du Département fédéral de l'intérieur.

**La formation comprend-elle également des contenus pratiques ?**

Oui, une proportion très élevée de 50-60% de la formation totale. Cela permet de s'assurer que l'application réelle dans l'exploitation du spectacle peut être réalisée en toute sécurité et que le matériel est également maîtrisé sur le plan technique.

**Existe-t-il également un cours en ligne ?**

Non. En raison de la complexité de la matière et des exigences liées à une formation pratique approfondie, un cours en ligne n'est pas possible. Cependant, certaines parties de la formation doivent être préparées avant la formation en classe afin de s'assurer que tous les participants ont le même niveau de connaissances. Vous recevrez les informations à ce sujet après votre inscription.

Dates et informations complémentaires:

[www.formation-laser.ch](http://www.formation-laser.ch)

**Tel.: 071-6778087**